

Communiqué

Lausanne et Echallens, le 8 janvier 2024

Nouvelle mise à disposition de l'abri PC d'Echallens pour l'accueil de migrants dès ce mercredi 10 janvier 2024

Le nombre de bénéficiaires de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) continue d'augmenter. Malgré l'ouverture de 11 nouvelles structures d'hébergement collectives sur le Canton en 2023, les places continuent à manquer. Pour cette raison, l'abri de protection civile d'Echallens, situé sur la route d'Orbe, accueillera à nouveau des migrants dès le 10 janvier 2024.

L'exploitation de cette structure s'effectuera selon le modèle éprouvé en 2023 : D'origines diverses, ces migrants, des hommes seuls à la recherche de protection, pourront passer la nuit dans l'abri de protection civile. En journée, la commune va mettre à disposition l'infrastructure connue sous le nom de « La Caza » à côté de la Coop. Les migrants pourront y prendre leurs repas de midi et du soir ainsi que bénéficier d'activités sociales et de soutien.

Cette ouverture temporaire permettra au Canton de faire face à un mouvement migratoire exceptionnel. Ces prochains jours, des travaux d'aménagements vont être entrepris par les équipes de l'EVAM afin d'offrir un hébergement adéquat aux futurs occupants.

La Municipalité d'Echallens, ses services et l'EVAM mettent tout en œuvre pour assurer un accueil attentif aux migrants et une cohabitation harmonieuse avec les Challengenoises et les Challengenois. Nous vous invitons toutes et tous à leur réserver un bon accueil.

Plus d'information sous : www.echallens.ch/

Contacts :

- **EVAM : Sanja Ilic, Responsable de l'entité Communication**
021 557 06 06, communication@evam.ch
- **Commune d'Echallens : Sébastien Salvi, Municipal**
021 886 06 70, sebastien.salvi@echallens.ch